

exemples de quelques possessions récentes qui me paraissent susceptibles de recevoir une explication beaucoup plus simple et plus naturelle que celles qu'on en a données.

On se souvient que le fond de ma théorie repose sur la transmission des pensées du magnétiseur au sujet magnétisé, par le fait seul de sa volonté, et lorsqu'il a produit dans son système nerveux une modification particulière, qui rend possible cette transmission. Eh bien ! théoriquement, qu'importe le son produit par la voix, qu'importe la langue dont on se sert, si la pensée du magnétiseur est tout, si son intention est le fait capital ; qu'importe la langue à laquelle il emprunte ses expressions, — qu'il parle grec, latin, anglais, français ou allemand, il sait ce qu'il dit ; le somnambule n'entend pas son expression, il lit dans sa pensée et doit comprendre comme si l'on parlait dans sa langue naturelle. — Ce que la théorie indique, le fait vient le confirmer. — J'ai adressé plusieurs fois des questions dans une langue tout-à-fait inconnue au somnambule ; au premier abord, il n'a pas compris, et m'a demandé ce que je voulais dire. Mais, en persistant dans ma volonté, il n'a pas tardé à me répondre, sans que j'aie répété ma question. — Ce qui la confirme encore, c'est qu'en adressant une question, dans une langue qui m'est inconnue, et par des expressions dont je ne connais pas le sens, je n'ai jamais pu obtenir de réponse, pas plus que tous les autres magnétiseurs. — Quant à la faculté acquise par le somnambule de parler une langue étrangère, — cette faculté n'existe pas, ce ne sont jamais que des réminiscences. Je considère donc comme une grave erreur, de croire que, par cela seul qu'une crisiaque comprend une langue étrangère dans le cours d'un accès, ou qu'elle répond à une interrogation par la seule pensée, elle est en proie à une possession démoniaque.

J'ai sous la main une petite brochure, intitulée : *Discernement des Esprits, ou Relation d'une possession du Démon*, à Saint-Laurent-du-Pape (Ardèche), par le P. H. Tissot, — dans laquelle il me paraît évident que cet homme vénérable est tombé dans l'erreur que je combats.

Jeannette Demouze, qui fait le sujet de cette possession, est une fille hystérique, dont les crises revêtent le caractère convulsif. — Ses forces alors sont prodigieusement augmentées ; elle comprend toutes les questions qu'on lui adresse mentalement : elle crie d'une manière toute particulière. On lui ordonne *mentalement* de donner quelques signes de possession, à la portée de tous les gens du peuple qui se trouvent